

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**MONTAGE DE CLOISONS INTERIEURES EN CARREAUX DE PLÂTRE**  
**NIVEAU 1**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION**

<p><b>CODE : 3551 22 U11 D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 302</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 7 février 2022,**  
**sur avis conforme du Conseil général**

<p style="text-align: center;"><b>MONTAGE DE CLOISONS INTERIEURES EN CARREAUX DE PLÂTRE NIVEAU 1</b> ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION</p>
--

## 1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### 1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant de monter des cloisons intérieures simples en carreaux de plâtre dans les règles de l'art et le respect des procédures établies.

## 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

### 2.1. Capacités

#### En français :

- ◆ lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
  - lire couramment,
  - répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites,
  - consulter des ouvrages de références familiers, tels que dictionnaires, annuaires, tables de matières ;
- ◆ s'exprimer oralement et par écrit :
  - produire des énoncés variés (informatifs, narratifs, injonctifs, expressifs), au message simple mais clair.

#### En mathématiques :

- ◆ savoir calculer :
  - maîtriser le système de numération en base 10,
  - opérer sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division),
  - connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10,
  - prendre une fraction d'un nombre,

- calculer un pourcentage d'un nombre ;
- ◆ savoir structurer l'espace et ses composants :
  - reconnaître et différencier les solides et les figures planes classiques,
  - calculer le périmètre et l'aire de ces figures planes,
  - calculer l'aire et le volume de ces solides,
  - dans un plan donné, construire une droite parallèle (perpendiculaire) à une droite donnée ;
- ◆ savoir mesurer :
  - pratiquer les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité, de masse, de durée, de monnaie et d'angle (cas simples).

## 2.2 Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de base (CEB).

## 3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

*au départ d'une situation professionnellement significative, (réalisation d'une cloison intérieure simple comprenant un mur plein, avec une finition de type « prête pour le peintre »),  
 en disposant de la documentation technique appropriée (dossier technique, plan architectural, schéma unifilaires, schéma de position côtés, textes législatifs et réglementaires de la profession...),  
 en disposant du matériel, des consommables et de l'équipement en quantité suffisante et dans le respect des différentes réglementations en vigueur,  
 en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,  
 sur base d'une fiche (document-type) pour la transmission d'information du travail réalisé (rapport d'intervention),  
 dans le respect des consignes, des réglementations en vigueur, des règles de sécurité, d'hygiène,  
 d'ergonomie et d'environnement,  
 en développant des compétences de communication,  
 en toute autonomie de décision et d'exécution,  
 dans le respect du délai imparti,*

- ◆ d'implanter une cloison intérieure simple, en carreaux de plâtre, conformément au plan donné,
  - ◆ en plaçant correctement les carreaux de plâtre,
  - ◆ en conformant la finition de la cloison à l'état de surface exigé,
  - ◆ en appliquant les techniques et modes opératoires adéquats,
  - ◆ en approvisionnant en matériaux et matériel,
  - ◆ en organisant rationnellement son poste de travail,
  - ◆ en nettoyant et rangeant son poste de travail et son matériel,
  - ◆ en triant et éliminant les déchets.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ l'adéquation du mode opératoire et du matériel utilisé,
- ◆ la précision du vocabulaire utilisé,
- ◆ le niveau de qualité de l'organisation du travail,
- ◆ la qualité des gestes professionnels et du résultat obtenu.

#### 4. PROGRAMME

##### **L'étudiant sera capable**

*au départ d'une situation professionnellement significative, (réalisation d'une cloison intérieure simple comprenant un mur plein, avec une finition de type « prête pour le peintre »),  
en disposant de la documentation technique appropriée (dossier technique, plan architectural, schéma unifilaires, schéma de position côtés, textes législatifs et réglementaires de la profession...),  
en disposant du matériel, des consommables et de l'équipement en quantité suffisante et dans le respect des différentes réglementations en vigueur,  
en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,  
sur base d'une fiche (document-type) pour la transmission d'information du travail réalisé (rapport d'intervention),  
dans le respect des consignes, des réglementations en vigueur, des règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement,  
en développant des compétences de communication,  
en toute autonomie de décision et d'exécution,*

##### **4.1. En montage de cloisons intérieures en carreaux de plâtre 1 : technologie**

- ◆ d'analyser le travail demandé :
  - maîtriser les bases de la lecture d'un plan de construction ,
  - utiliser le vocabulaire usuel relatif à l'activité,
  - expliquer la chronologie des interventions des autres corps de métiers,
  - appréhender correctement l'organisation du travail au sein de l'équipe :
    - les différentes phases d'exécution de la tâche,
    - les conditions de mise en œuvre des différents matériaux
      - la succession logique des opérations ,
      - les contraintes spécifiques,
      - les quantités de matériaux et le matériel nécessaires en fonction du travail à réaliser .
- ◆ de décrire la préparation du poste de travail en détaillant les caractéristiques et les domaines d'application :
  - des outils à main et les machines,
  - des matériaux et les produits.
- ◆ d'expliquer le montage d'une cloison en carreaux de plâtre :
  - maîtriser les conventions de dessin d'un plan ou d'un croquis,

- décrire les guides de montage,
  - d'identifier et caractériser :
    - les matériaux d'étanchéité,
    - les colles pour carreaux de plâtre,
    - les carreaux de plâtre :
      - sens de pose
      - techniques de liaisonnement
      - alignement et planéité
      - mesurage et découpe des pièces d'appoint ou des pièces d'angle
      - matériel et outillage nécessaires.
- ◆ de décrire les phases de la réalisation de la finition d'une cloison ?
- ◆ d'énoncer les principales règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de respect de l'environnement.

#### 4.2 En montage de cloisons en carreaux de plâtre 1 : travaux pratiques

- ◆ d'analyser le travail demandé :
- situer des éléments constructifs : locaux, ouvertures, cloisons...à partir d'un plan d'architecte ou d'un croquis,
  - extraire du plan ou du descriptif des indications de mesures,
  - utiliser le vocabulaire usuel,
  - communiquer des informations utiles avec les différents membres de l'équipe et/ou les autres corps de métier,
  - coordonner ses interventions avec les différents membres de l'équipe et/ou les autres corps de métier,
  - identifier le travail à réaliser et ses contraintes spécifiques,
  - évaluer l'ampleur du travail et les délais impartis,
  - identifier les moyens mis à disposition,
  - organiser son travail en fonction des surfaces, des temps de séchage ou de prise des différents produits.
- ◆ de préparer le poste de travail :
- identifier les équipements nécessaires pour les travaux en hauteur,
  - utiliser les équipements pour les travaux en hauteur,
  - identifier et préparer les outils à main et les machines nécessaires aux tâches à réaliser,
  - identifier les matériaux et les produits nécessaires aux tâches à réaliser ,
  - approvisionner le chantier en outils, produits et matériaux nécessaires aux tâches à réaliser,
  - estimer les quantités de produits et de matériaux nécessaires pour le travail demandé
    - utiliser les instruments de mesure
    - calculer les superficies à traiter.
- ◆ de monter une cloison en carreaux de plâtre :
- implanter la cloison à partir d'un plan ou d'un croquis et/ou de consignes
    - s'assurer que le support de traçage soit propre

- tracer les alignements et équerrages
  - vérifier l'équerrage et les alignements,
  - mesurer et découper les guides de montage,
  - positionner les guides selon la technique,
  - régler les guides d'aplomb,
  - poser la membrane ou le profil d'étanchéité selon la technique adéquate aux endroits nécessaires,
  - assurer la continuité de l'étanchéité,
  - préparer le mortier de collage manuellement ou mécaniquement suivant les indications du fabricant et suivant l'importance du travail à réaliser,
  - placer les carreaux de plâtre selon le plan, contre les profils et lattes de montage,
  - coller les assises des carreaux en "appareil",
  - couper les carreaux pour réaliser les angles,
  - mesurer, tracer et couper les pièces de remplissage ou d'appoint,
  - contrôler et corriger la position des carreaux.
- ◆ de réaliser la finition de la cloison :
    - assurer la finition correcte au niveau des surfaces, des liaisons cloison - mur – plafond, des angles et des joints (retirer les excédents de colle),
    - appliquer un enduit de finition spécifique.
  - ◆ d'appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de respect de l'environnement,
  - ◆ de trier et évacuer correctement les déchets.

## 5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée.

## 6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé un groupe de 15 étudiants maximum.

## 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

<b>7.1. Dénomination des cours</b>	<b><u>Classement des cours</u></b>	<b><u>Code U</u></b>	<b><u>Nombre de périodes</u></b>
<b>Montage de cloisons intérieures en carreaux de plâtre niveau 1</b>	<b>CT</b>	<b>J</b>	16
<b>Montage de cloisons intérieures en carreaux de plâtre niveau 1</b>	<b>PP</b>	<b>C</b>	48
<b>7.2. Part d'autonomie</b>		<b>P</b>	16
<b>Total des périodes</b>			<b>80</b>

